

Projet d'installation de câbles optiques entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine par le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine

Dossier : 6211-02-001

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 13 avril au 28 mai 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'installation de câbles optiques entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine par le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine a pris fin le 28 mai 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 mars 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 avril au 28 mai 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine (RICEIM) propose d'améliorer le système de communications des Îles par l'installation de deux câbles à fibres optiques reliant les Îles-de-la-Madeleine à la Gaspésie. Les sites d'atterrissement des câbles seraient situés près du brise-lames du port de l'Anse-à-Beaufils en Gaspésie et à l'Anse-à-Bourgot aux Îles-de-la-Madeleine. Les câbles seraient installés le long de deux tracés séparés par une distance d'au moins 10 km et traversant le golfe Saint-Laurent dans sa partie sud. La longueur du premier câble est de 221 km avec une profondeur maximum de 120 mètres. Le second est de 225 km avec une profondeur maximum de 105 mètres.

Selon le promoteur, afin d'assurer un maximum de fiabilité au système de communication, les câbles devraient être protégés en étant enfouis dans le fond marin. Les méthodes de construction retenues viseraient l'enfouissement des câbles sous toute la longueur à un mètre sous la surface du fond marin par l'utilisation d'une charrue sous-marine pour l'enfouissement au large et par l'utilisation de jets d'eau sous pression manipulés par des plongeurs pour l'enfouissement en eaux peu profondes.

Le projet pourrait se réaliser à la fin de l'été 2004 selon l'échéancier suivant : pose et enfouissement du premier câble du 27 juillet au 6 août, pose du deuxième câble du 8 au 15 août ; préparation du site aux Îles-de-la-Madeleine du 21 au 26 juillet et préparation du site en Gaspésie du 29 juillet au 3 août.

Les coûts du projet sont estimés à 13 797 752\$.

(Extrait du communiqué émis le 13 avril 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Aucune préoccupation n'a été portée à l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au cours de cette période.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresse
Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules	315, chemin Principal
Municipalité de Percé	137, route 132 ouest
Bibliothèque du Cégep de la Gaspésie	96, rue Jacques-Cartier

Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
2004-04-20	Le Devoir	
2004-04-22	Le Soleil	
2004-04-23		Le Radar
2004-04-25		Le Hâvre
2004-05-02		Le Hâvre
2004-05-14		Le Radar

Le communiqué diffusé par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 avril 2004 Annonce du début de la Période d'information et de consultation publiques	37 envois personnalisés aux médias nationaux et régionaux ainsi qu'à tous les médias de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	184	Site du BAPE

La revue de presse

Ce sont surtout les médias régionaux qui ont couvert la période d'information et de consultation publiques à la suite du communiqué émis par le BAPE. Une revue de presse des articles qui ont été publiés et des extraits des médias électroniques est contenue au dossier.

Québec, le 2 juin 2004

Line Lévesque, conseillère en communication, chargée du dossier